

# VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

## Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne  
Semaine du 12 janvier 2026

### Faits saillants

- Forum de Davos : venue annoncée du président Trump avec une importante délégation.**
- UBS : fin de la période de consultation sur le renforcement de la réglementation TBTF.**
- Sécurité de l'approvisionnement électrique en Suisse : un indice en recul.**
- Adoption formelle du mandat de négociation avec les Etats-Unis sur les droits de douane.**

### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 15/01	Var. vs 08/01
EUR/CHF	0,9314	+ 0,0 %
USD/CHF	0,8004	+ 0,4 %
SMI	13415	+ 0,5 %
Taux 10a	0,296 %	- 1 pb

### Macroéconomie

**Forum de Davos :** La 56ème édition du Forum économique mondial (WEF) de Davos débutera lundi 19 janvier. Marquée par la venue annoncée du Président Trump les 21 et 22 janvier et de son importante délégation (Chris Wright, Howard Lutnick, Marco Rubio, Scott Bessent, Steve Witkoff, Jared Kushner notamment), elle devrait mobiliser plus de 2 500 personnes, dont 64 chefs d'Etat et de Gouvernement et 850 dirigeants d'entreprise, avec une toujours part prépondérante d'acteurs étatsuniens (28% des inscrits).

Du côté des institutions européennes, la participation de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et de la présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, ont également été annoncées. Par ailleurs, 6 des 7 chefs d'Etat ou de gouvernement du G7 sont attendus. Placé sous la thématique générale « A Spirit of Dialogue », le WEF réunira également les dirigeants de l'ONU, de l'OTAN, de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC. Du côté des autorités suisses, 4 membres du Conseil fédéral y participeront: le président de la Confédération Guy Parmelin, le conseiller fédéral aux affaires étrangères Ignazio Cassis, la conseillère fédérale aux finances Karin Keller-Sutter et le conseiller fédéral à la défense Martin Pfister.

**Droits de douane américains :** Après avoir été mis en consultation auprès des Commissions extérieures du Parlement et auprès des cantons début décembre, le Conseil fédéral a légèrement précisé le mandat de négociation pour tenir compte des points de vue exprimés. Si de nouveaux domaines ou thèmes dépassant le cadre du mandat viennent s'ajouter au cours des négociations, les Commissions de politique extérieure du Parlement et les cantons seront à nouveau consultés. Le Conseil fédéral a ainsi adopté le 14 janvier le mandat de négociation légèrement modifié (mais non public), mandat préalable à la négociation d'un accord commercial en bonne et due forme avec les Etats-Unis (cf. [Veille économique et financière du 5 au 12 décembre 2025](#)). Le calendrier de négociation n'est pas connu.

**Marché du travail** : En 2025, le taux de chômage au sens du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) s'est établi en moyenne à 2,8 %, contre 2,4 % en 2024. Le taux de chômage a ainsi culminé au mois de décembre à 3,1 %, ce qui représente 147 275 chômeurs. Le seuil des 3,0 % n'avait pas été franchi depuis mai 2021. Pour 2026, le SECO a revu à la baisse son estimation de taux de chômage moyen en Suisse sur l'année, à 3,1 % contre 3,3 % fin août, suite à la déclaration d'intention convenue mi-novembre avec les Etats-Unis concernant les droits de douane. Au sens du BIT, la dernière donnée disponible est le 3<sup>ème</sup> trimestre 2025 où le taux de chômage s'est élevé à 5,1% (contre 4,7% un an plus tôt).

**Commerce extérieur** : Dans son rapport annuel de politique économique extérieure (cf. [communiqué](#)), le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a souligné l'intensification des tensions géoéconomiques mondiales, nourrissant une forte incertitude dans les relations économiques et commerciales. Ces tensions s'expliquent en grande partie par les mesures commerciales prises par les États-Unis, dans le cadre de leur virage protectionniste et de leur désengagement du multilatéralisme, ainsi que par les tendances à la régionalisation et à la fragmentation observées chez les grandes puissances économiques (États-Unis, Chine, UE). Malgré les incertitudes du contexte international, la Suisse conserve selon ce rapport un intérêt stratégique à maintenir une politique d'ouverture économique. En effet, son économie repose sur un marché intérieur limité et un positionnement à forte valeur ajoutée, ce qui la rend structurellement dépendante du commerce international. Elle doit donc préserver sa compétitivité tout en diversifiant et sécurisant ses relations économiques. C'est dans cette optique que le Conseil fédéral a approuvé en 2025 le paquet Suisse – UE (Bilatérales III), visant à consolider et stabiliser la voie bilatérale avec l'Union européenne. La Suisse a également poursuivi une politique de diversification de ses partenaires commerciaux avec la signature d'accords de libre-échange (ALE) avec le Mercosur, la Malaisie, la Thaïlande, le Kosovo et l'Ukraine cette année, l'actualisation de l'accord de protection des investissements avec le Chili et l'entrée en vigueur de l'ALE avec l'Inde. Le SECO défend par ailleurs le multilatéralisme et le commerce durable, ainsi que l'harmonisation des pratiques en matière de numérique, notamment concernant l'intelligence artificielle.

**Ukraine** : Le 9 janvier, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a publié le deuxième appel à propositions (*call for proposals*) pour la réalisation de [projets de reconstruction en Ukraine](#) en collaboration avec le secteur privé suisse. La Confédération met à disposition une enveloppe de 150 M CHF pour cofinancer ces projets. L'appel à propositions est ouvert jusqu'au 8 mars. Ce 2<sup>ème</sup> appel s'appuie sur le succès du premier lancé en 2025, qui a reçu près de 80 propositions de la part d'une soixantaine d'entreprises. Douze projets ont été sélectionnés et soutenus à hauteur de 93 M CHF, principalement dans les domaines des infrastructures, des transports publics, de la santé et du déminage humanitaire.

Dans le cadre de son programme pour l'Ukraine 2025-2028, la Suisse a alloué plus de 1,5 Md CHF au financement de la reconstruction, aux réformes et au développement durable. Une enveloppe globale de 500 M CHF est prévue pour soutenir des projets du secteur privé suisse. Elle servira à financer les nouveaux projets de reconstruction.

## Secteurs financiers

**UBS** : La procédure de consultation sur le renforcement de la réglementation Too Big To Fail (TBTF), ouverte par le Conseil fédéral fin septembre, s'est achevée le 9 janvier. A cette occasion, UBS a réitéré son opposition au projet, souvent appelé « Lex UBS » dans la mesure où il impose principalement à la grande banque un relèvement substantiel de ses exigences en fonds propres afin de couvrir intégralement ses participations dans des filiales étrangères.

Dans un [document d'une trentaine de pages](#), la banque aux trois clés estime que le niveau de renforcement envisagé est excessif, générant des coûts très importants pour l'établissement et affaiblissant, à terme, la place financière suisse ainsi que l'économie nationale. UBS chiffre l'impact de la réforme à une augmentation d'environ 23 Mds USD de fonds propres durs (CET1) et souligne que ces propositions s'inscrivent à contre-courant d'un contexte international marqué par une certaine dérégulation.

Pour le Conseil fédéral en revanche, et notamment la Conseillère fédérale aux finances Karin Keller-Sutter, les succursales à l'étranger sont nettement plus grandes que celles en Suisse et présentent un risque élevé pour la maison mère helvétique en cas de difficulté.

Les arguments avancés par UBS semblent toutefois rencontrer un écho croissant auprès des milieux économiques et des parlementaires. Le 12 janvier, Economiesuisse et l'Association suisse des banquiers (ASB) se sont ainsi clairement opposées à une hausse jugée disproportionnée des exigences en fonds propres, soulignant qu'aucun autre pays n'envisage une approche d'une ampleur comparable. Parmi les pistes alternatives évoquées, et reprises dans le document publié par UBS, figure notamment la possibilité d'autoriser la prise en compte d'obligations AT1 dans le dispositif de fonds propres, en complément — et non exclusivement — du capital CET1.

## Secteurs non financiers

**Energie :** L'Association des entreprises électriques suisses (AES) a présenté un nouvel « indice suisse d'approvisionnement en électricité », destiné à évaluer le niveau de sécurité énergétique du pays à moyen et long terme. Selon cet indicateur, la situation se détériore progressivement : l'AES attribue à la Confédération une note de 82 sur 100 pour 2035 et de 69 pour 2050. Cet indicateur repose sur cinq paramètres clés : la demande, le développement des énergies renouvelables, la flexibilité du mix énergétique, la production supplémentaire d'électricité et le réseau. La détérioration de la sécurité d'approvisionnement s'explique par un effet ciseau entre l'offre et la demande. D'une part, la consommation électrique devrait augmenter plus fortement que prévu initialement par la Confédération, notamment en raison de l'électromobilité et des nouvelles applications telles que les centres de données. D'autre part, l'offre reste insuffisante et se développe moins rapidement que prévu : la production d'énergies renouvelables en hiver demeure trop faible, tout comme le développement du réseau, tandis que les possibilités d'importation restent limitées en l'absence d'accord sur l'électricité avec l'UE. Face à ce constat, l'AES appelle à prendre des mesures rapidement, notamment la conclusion d'un accord sur l'électricité avec l'UE, l'examen et le développement de solutions de stockage saisonnier ainsi que la réalisation de projets hydroélectriques alternatifs.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL

Abonnez-vous : [berne@dgtrésor.gouv.fr](mailto:berne@dgtrésor.gouv.fr)

*Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.*

*Crédits visuels : Pixabay*